

Nouveau portail de l'ANTS

Particuliers / Mairies

Passeport / Carte nationale d'identité



+ Accessibilité
+ Inclusion numérique
+ Performance
+ Sécurité

Sommaire

1. Le nouveau portail ants.gouv.fr en bref
2. Le site passeport.ants.gouv.fr pour les particuliers
3. Le site passeport.ants.gouv.fr pour les mairies

1. Le nouveau portail ants.gouv.fr en bref

1.1 Pourquoi un nouveau portail ?

Les enjeux

1. Le portail de l'ANTS, **initialement informationnel**, est également devenu **un site transactionnel** avec la dématérialisation des démarches en ligne
2. C'est **le seul site d'accès aux demandes en ligne** immatriculation, permis de conduire, passeport et carte nationale d'identité
3. C'est aujourd'hui un **un site multi profils**, avec des informations à destination des usagers mais aussi des professionnels de l'automobile, des autoécoles et des mairies
4. **2020** : plus de 12 millions de comptes créés et plus de **170 millions de visites**
5. Le portail actuel date **de 2014**

1.1 Pourquoi un nouveau portail ?

3 constats

1. La dématérialisation des démarches a mis en lumière des technologies vieillissantes
2. Le portail est jugé « complexe » par les usagers et il est difficile à faire évoluer
3. Le portail actuel est le seul point d'entrée vers les démarches en ligne avec une interdépendance entre les sites

La refonte du portail était donc devenue nécessaire pour garantir sa disponibilité et sa résilience ainsi que pour améliorer l'expérience utilisateur.

1.2 Une nouvelle charte graphique

1. Une nouvelle identité visuelle
2. Un site plus épuré
3. Un site plus moderne
4. Une couleur et un pictogramme par titre

Site ANTS



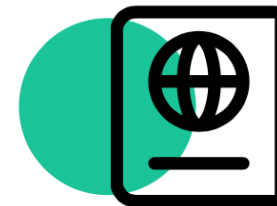
Immatriculation



Permis de conduire



Passeport / CNI



1.3 Un portail accessible à tous

Un design axé sur l'expérience utilisateur - un site plus inclusif



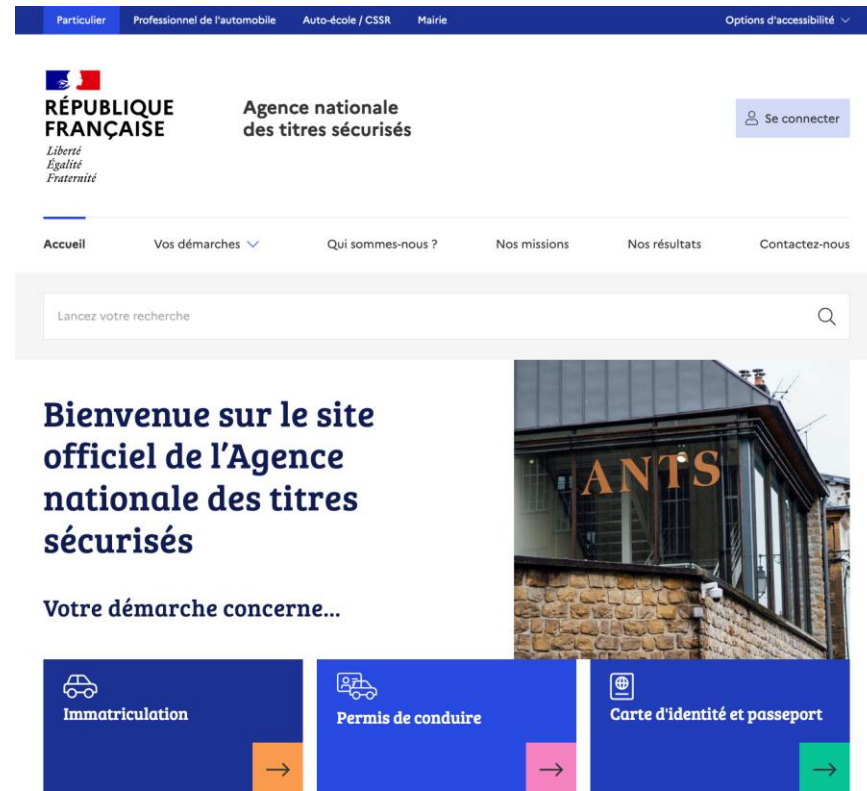
- Une **amélioration de l'ergonomie** pour un site simplifié, aéré et adapté aux besoins des utilisateurs : meilleure lisibilité, baisse du nombre de clics avant d'arriver sur la démarche concernée
- Un site **adapté aux tablettes et smartphones** (mobile first) dans une logique de « responsive design »
- Un site plus didactique, plus compréhensible et lisible, avec un contenu informationnel repensé pour être **plus accessible, adapté et compris par tous**
- Une **approche centrée sur les usagers** : l'expérience utilisateur a été testée tout au long de la refonte et les retours des utilisateurs pris en compte à chaque étape : *tests avec des usagers et des partenaires institutionnels (professionnels habilités, auto-écoles et maires)*
- Une conception adaptée aux personnes en situation de handicap avec un nouveau site aux normes d'accessibilité les plus récentes - RGAA 4.0 conforme à 86%. *Tests également réalisés avec des associations de handicap*

1.4 De nouvelles fonctionnalités

Un portail au plus près des demandes des utilisateurs

- Amélioration de la fluidité et du parcours usager :

La page d'accueil permet **un accès direct au site souhaité** (immatriculation, permis ou carte d'identité et passeport) en cliquant sur la démarche souhaitée. Chaque démarche est présentée aux usagers avant de se connecter et de commencer une téléprocédure.



1.4 De nouvelles fonctionnalités

Un portail au plus près des demandes des utilisateurs

- Le **tableau de bord de suivi des démarches** a été repensé afin de réunir l'ensemble des démarches depuis un seul et même espace.

The image shows a user interface for the Agence nationale des titres sécurisés. On the left is the main dashboard, and on the right is a modal window for starting a new request.

Dashboard (Left):

- Header: République Française, Agence nationale des titres sécurisés, user profile (Bonjour CCHIRI LASER...), and last connection (dernière connexion le 25/03/2021).
- Section: Bienvenue sur votre compte
- Section: VOS DEMANDES

Numéro de demande	Type de demande	Référence du dossier	Créée le	État	Actions
21379	Demande de cession	ZA-490-EU	02/11/2020	Demande rejetée	Aide et contacts
23096	Demande de cession	ZA-099-EV	09/11/2020	Demande en cours d'analyse par le service instructeur	Compléter → Aide et contacts

- Section: BESOIN D'INFORMATIONS

 - IMMATRICULATION
 - [Aide et contact](#)
 - [Obtenir un CSA avec Histovec](#)
 - [Savoir où en est mon certificat d'immatriculation](#)

Modal (Right):

- Title: DÉMARRER UNE NOUVELLE DEMANDE
- Section: Votre demande concerne :

 - Le permis de conduire →
 - Le Passeport ou la carte d'identité →
 - L'immatriculation →** (highlighted with a blue box and arrow)

- Section: DÉMARRER UNE NOUVELLE DEMANDE
- Section: Votre demande concerne :

 - L'immatriculation [Modifier](#)

- Section: Vous souhaitez :

 - Je souhaite refaire votre carte grise suite à perte, vol ou détérioration →
 - Je modifie l'adresse sur votre carte grise →
 - Je déclare la vente-cession de votre véhicule →
 - J'achète ou on me cède un véhicule d'occasion →
 - Autres demandes →

1.4 De nouvelles fonctionnalités

Un portail au plus près des demandes des utilisateurs

- Des espaces dédiés spécifiquement aux agents de mairie, aux professionnels de l'automobile et aux auto-écoles



- Possibilité de créer des **comptes « Personne Morale »** afin d'immatriculer les véhicules des entreprises, des collectivités, des administrations, des associations...
- Possibilité de créer des **sous-comptes pour les professionnels habilités au SIV**, afin notamment, de déposer plusieurs demandes simultanément
- Possibilité de se connecter à plusieurs avec le même compte : **multisession** pour les **auto-écoles, les CSSR et les mairies**

1.4 De nouvelles fonctionnalités

Une nouvelle page pour présenter l'ANTS

Qui sommes nous ?

L'ANTS vous accompagne dans la réalisation de vos démarches liées à l'immatriculation, au permis de conduire

L'historique

Les décrets

La gouvernance

L'Agence Nationale des titres Sécurisés (ANTS) est un établissement public administratif, placé sous tutelle du Ministère de l'Intérieur.

Créée par décret le 22 février 2007, l'ANTS est chargée d'accompagner les usagers dans leurs demandes de titres réglementaires et délivre ces documents selon une

22 février 2007

Création de l'Agence Nationale des

27 février 2007

Date à partir de laquelle l'ANTS exerce le passeport électronique

« Qui sommes-nous ? » :

- ✓ L'historique de la création de l'agence jusqu'à ce jour
- ✓ Les décrets
- ✓ La gouvernance (organigramme de l'agence)

Nos missions

L'ANTS vous accompagne au quotidien dans vos démarches et vos déplacements. Elle vous accompagne sur la ligne immatriculation et permis de conduire.



Les titres produits par l'ANTS

L'ANTS vous accompagne dans vos démarches. Elle contribue à la sécurité publique sur le territoire et délivre des titres sécurisés.

« Nos missions » :

- ✓ Les titres produits par l'ANTS
- ✓ Les solutions numériques
- ✓ L'accompagnement des usagers

Nos résultats



2 579 884

permis produits en 2020



10 942 760

cartes grises produites en 2020



2 602 473

passports produits en 2020

Les chiffres clés

Entrez la description de la pièce jointe



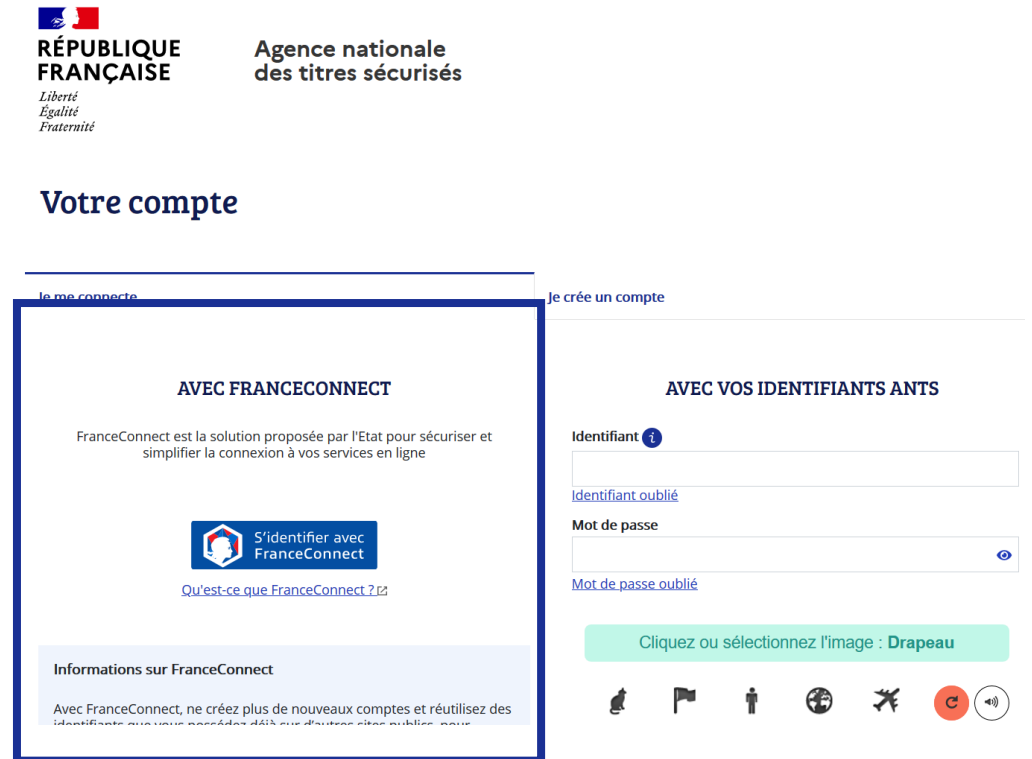
« Nos résultats » :

- ✓ Les chiffres clés
- ✓ Les rapports d'activité
- ✓ Les enquêtes de satisfaction

1.4 De nouvelles fonctionnalités

Un renforcement de la présence du dispositif FranceConnect

- Mise en avant et promotion de la connexion avec FranceConnect
- Travail en commun avec les équipes de FranceConnect, suite à des tests utilisateurs



Un site conçu pour accueillir 15 000 visiteurs en simultané (contre 10 000 avant refonte)

En cas de maintenance, un message s'affichera sur le site concerné juste en dessous du moteur de recherche.

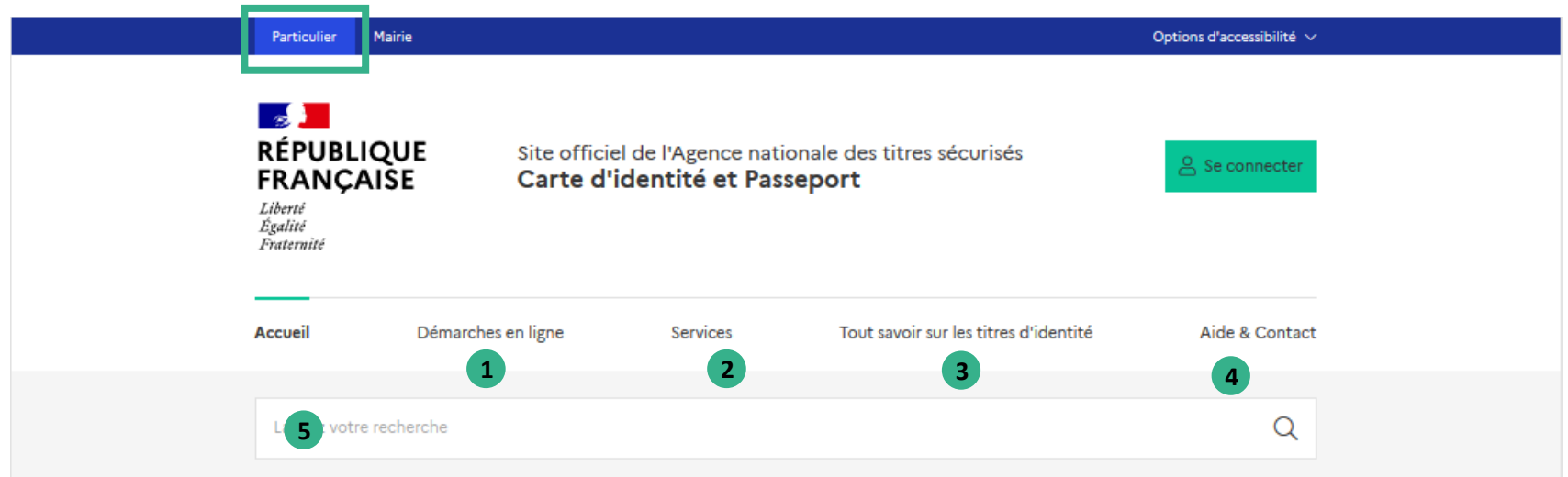
2. Le site passeport.ants.gouv.fr pour les particuliers

- 2.1 Les différents profils et rubriques disponibles
- 2.2 La rubrique « Démarches en ligne »
- 2.3 La rubrique « Services »
- 2.4 La rubrique « Tout savoir sur les titres d'identité »
- 2.5 La rubrique « Aide & contact »
- 2.6 La création d'un compte ANTS pour les particuliers
- 2.7 Se connecter au site ANTS pour les particuliers
- 2.8 Le nouveau tableau de bord

2.1 Les différents profils et rubriques disponibles

Les différents profils

- ✓ Particulier
- ✓ Mairie



5 rubriques disponibles

Grâce à ce profil, les usagers ont accès aux informations **pour préparer au mieux leurs démarches** :

- 1 La description des grandes étapes d'une démarche (connexion, préparation des documents à fournir...),
- 2 Les différents services,
- 3 Des informations sur les titres d'identité,
- 4 Un accès aux questions les plus fréquentes, classées par thème, et nos formulaires de contact,
- 5 L'accès direct au moteur de recherche plus performant.

2.2 La rubrique Démarches en ligne

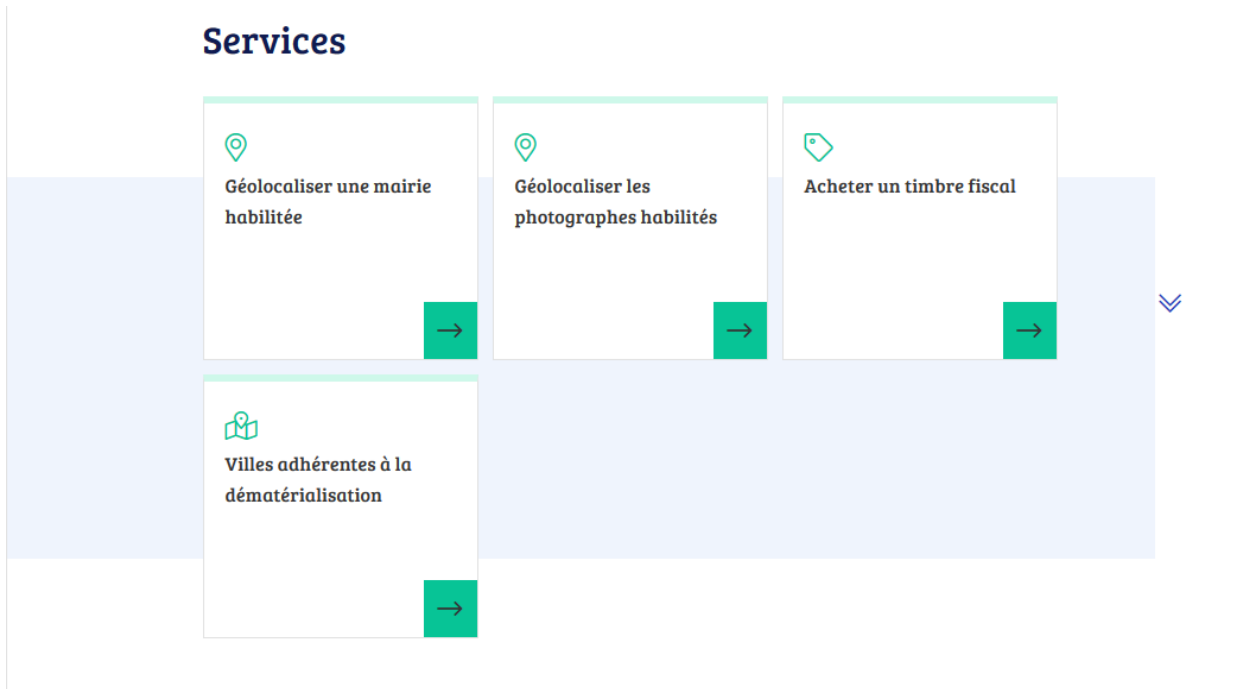
Démarches en ligne

The screenshot shows a grid of service options under the heading 'Démarches en ligne'. A light green box on the left contains the text 'Suivre votre démarche en ligne' and 'Votre compte vous permet de suivre l'ensemble de vos démarches.' with a right-pointing arrow. To its right are three blue boxes: 'Faire une première demande de carte nationale d'identité', 'Faire une première demande de passeport', and 'Effectuer le renouvellement de votre carte d'identité', each with a right-pointing arrow. Below these are two more blue boxes: 'Effectuer le renouvellement de votre passeport' and 'Modifier l'état civil figurant sur votre carte d'identité', each with a right-pointing arrow. At the bottom are three blue boxes: 'Modifier l'état civil figurant sur votre passeport', 'Modifier l'adresse figurant sur votre carte d'identité', and 'Modifier l'adresse figurant sur votre passeport', each with a right-pointing arrow.

L'utilisateur peut :

- suivre sa demande de passeport et/ou de carte d'identité,
- consulter la description d'une démarche en ligne avant de l'initier.

2.3 La rubrique Services



L'utilisateur accède à des services spécifiques :

- la géolocalisation des mairies et des photographes,
- l'achat d'un timbre fiscal,
- les villes adhérentes à la dématérialisation des actes de naissance (Comedec).

2.4 La rubrique Tout savoir sur les titres d'identité

Tout savoir sur les titres d'identité



La carte nationale d'identité fait peau neuve !

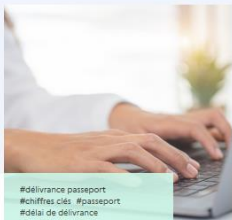
#CNI #carte d'identité #carte nationale d'identité
Depuis le 15 mars 2021, une nouvelle carte d'identité format « carte bancaire » entre progressivement en circulation en France.

[Lire plus >](#)

Cette rubrique permet à l'utilisateur d'avoir accès à toute l'information et l'actualité concernant les titres d'identité.

Elle sera régulièrement mise à jour par les services de l'ANTS afin de garantir un niveau d'information optimal.

Tous les articles



#délivrance passeport
#chiffres clés #passeport
#délai de délivrance

La délivrance d'un passeport biométrique en chiffres

[Voir plus >](#)



#passeport biométrique

Le passeport biométrique

[Voir plus >](#)



#photo #identité #format

La photographie d'identité

[Voir plus >](#)

2.5 La rubrique Aide & contact

Cette rubrique a été pensée de manière à inciter l'utilisateur à obtenir la réponse à sa question de manière autonome.

Aide & contact

Questions fréquentes

Comment suivre ma pré-demande de passeport et/ou CNI ? La demande de passeport est-elle similaire à la demande CNI ? Comment réaliser une pré-demande de passeport et/ou carte nationale d'identité ?

Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre pré-demande en ligne depuis le tableau de bord de votre espace.

Après avoir rendu en r...
L'agent de r...
• valide
• code pré
• vérifie
• procède
• vous d...

Une autre question ?

Utilisation du site Questions pratiques Je n'ai plus la totalité ou une partie de mes papiers Pré-demande en ligne Carte d'ident

Comment avoir des informations sur le timbre dématérialisé ? →

Où demander un passeport biométrique / une carte nationale d'identité ? →

En combien de temps peut-être délivré un passeport / une carte nationale d'identité ? →

A partir de quel âge la prise d'empreintes est-elle obligatoire pour le passeport biométrique / la carte nationale d'identité ? →

Dait-on obligatoirement être tête nue pour la photo du passeport biométrique / de la carte nationale d'identité ? →

J'ai une autre question. →

Vous n'avez pas trouvé la réponse que vous cherchiez ?

Pour toutes les questions relatives à votre passeport ou votre carte nationale d'identité, vous devez joindre votre mairie.

Trouver la mairie la plus proche →

Contactez-nous:

Par formulaire
Le moyen le plus efficace pour contacter nos équipes

Vous recevrez une réponse en moins de 24 heures

Après avoir fourni tous les éléments concernant votre dossier et pour tenir compte de vos questions, nous vous conseillons de renseigner dans ce message les champs suivants

Vous nom * Vous prénom *

Votre nom Votre prénom

Vous êtes un *

Sélectionner votre profil

Vous adresse courriel *

Votre adresse courriel

Objet *

Sélectionner

Pour valid

Envoyer la requête

Dans les points numériques

Faites-vous accompagner dans vos démarches par un médiateur

Vous n'avez pas d'accès à Internet ? Vous souhaitez être guidé(e) pour réaliser votre demande en ligne ? Vous pouvez être accompagné(e) dans un des points numériques de votre département, en préfecture ou sous-préfecture, où une personne vous aidera à faire votre démarche.

Trouver un point numérique

1. L'utilisateur découvre le TOP3 des questions les plus posées par nos internautes,
2. L'utilisateur accède à la FAQ dédiée du site,
3. Si l'utilisateur n'a toujours pas trouvé sa réponse, nous lui proposons de nous contacter via le formulaire de contact ou de se rendre en point numérique.

2.6 La création d'un compte ANTS pour les particuliers

Lors de la création d'un compte, différents profils sont proposés.
En tant que particulier, l'utilisateur doit choisir le profil « Particulier ».

Pour créer son compte, l'utilisateur doit renseigner :

- > Son nom et ses prénoms,
- > Sa date de naissance,
- > Une adresse courriel valide (lien d'activation envoyé sur ce courriel),
- > Un numéro de téléphone si possible,

puis définir un mot de passe sécurisé.

Créer un compte ANTS
Certaines demandes d'immatriculation nécessitent de s'identifier uniquement avec FranceConnect ⓘ

CRÉER VOTRE COMPTE EN REMPLISSANT LE FORMULAIRE

1 Renseignez vos coordonnées — 2 Cliquez sur le lien d'activation reçu par courriel — 3 Accédez aux demandes en ligne

Tous les champs sont obligatoires

NOUVEAU

SÉCURITÉ

Mot de passe
[Champ de saisie]

Confirmation mot de passe
[Champ de saisie]

Votre mot de passe doit contenir :

- au moins 8 caractères
- au moins une majuscule et une minuscule
- au moins un chiffre
- au moins un caractère spécial ou signe de ponctuation (@,!,.:?....)

En fonction du mot de passe choisi, les cases sont cochées automatiquement afin de vérifier que votre mot de passe comprend les critères de sécurité.

2.7 Se connecter sur le site ANTS pour les particuliers

2 façons de se connecter :

- Avec un compte **FranceConnect** (identifiant des impôts, du site ameli.fr, de la MSA, de l'IDN la Poste ou bien avec votre compte Mobile Connect et moi),
- Avec un **compte ANTS**.



Certaines démarches d'immatriculation, comme « acheter ou recevoir un véhicule d'occasion » et « faire une autre demande » nécessitent de se connecter avec un compte FranceConnect **uniquement**.

AVEC FRANCECONNECT

FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

AVEC VOS IDENTIFIANTS ANTS 1


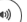
Identifiant 

[Identifiant oublié](#)

Mot de passe

[Mot de passe oublié](#)

Cliquez ou sélectionnez l'image : **Enveloppe**








RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Agence nationale des titres sécurisés 2

Nous devons vérifier que vous êtes le bon titulaire du compte

Pour cela, cliquez sur le lien d'authentification qui vient de vous être envoyé par courriel à l'adresse

VOUS N'AVEZ RIEN REÇU ?

Cliquez ou sélectionnez l'image : Clé

[Me renvoyer le lien](#)

Ce n'est pas votre adresse courriel ? Sollicitez de l'aide.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Agence nationale des titres sécurisés 3

Bonjour

Vous venez de vous inscrire sur le portail de l'Agence nationale des titres sécurisés. Votre identifiant est :

Plus qu'une seule étape pour activer votre compte et ainsi profiter de tous les services pratiques du site [https://moncompte.ants.gouv.fr/](#)

Afin de confirmer votre adresse électronique, [cliquez sur ce lien d'activation](#)

* Attention, sans activation de votre part dans les 24h, le compte sera supprimé.

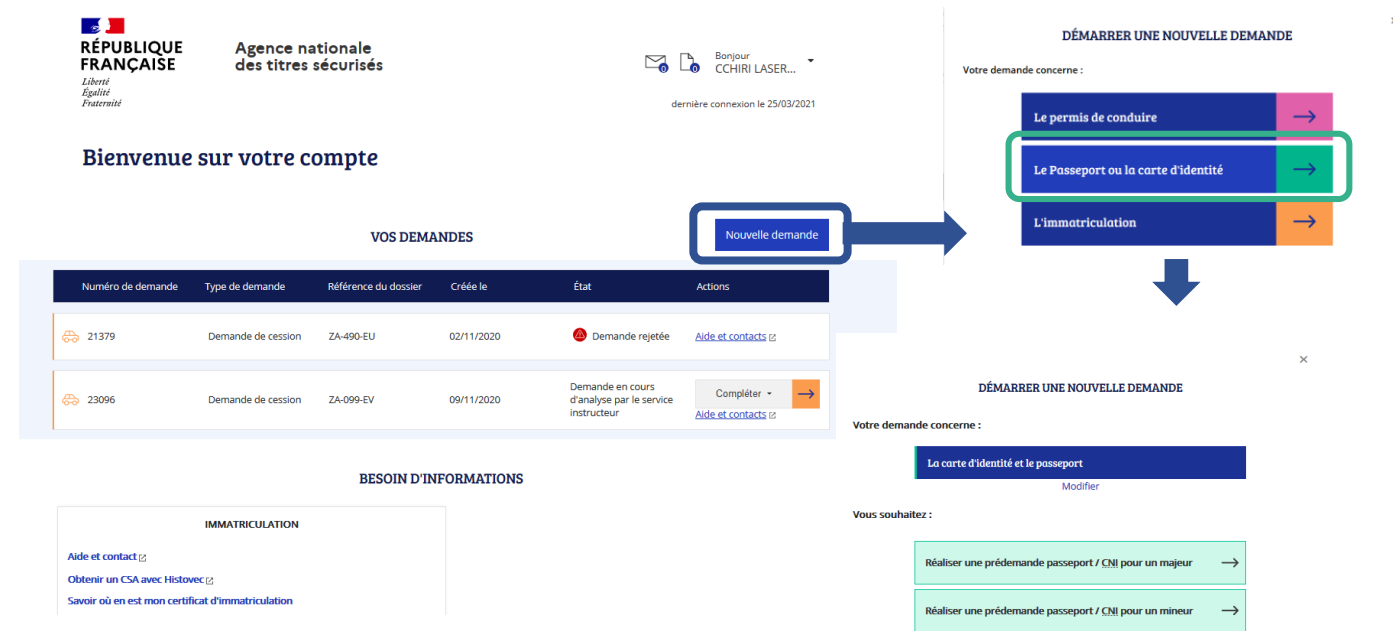
Cordialement
L'Agence nationale des titres sécurisés
[https://moncompte.ants.gouv.fr/](#)

Ceci est un message automatique, veuillez ne pas y répondre.

2.8 Le nouveau tableau de bord

Pour les particuliers

- ✓ Les démarches de tous les titres (immatriculation, permis de conduire, carte d'identité, passeport) sont regroupées et visibles dans un seul et même tableau de bord
- ✓ Le **code couleur et le pictogramme** permettent de différencier le type de demande
- ✓ En cliquant sur « **Nouvelle demande** », l'utilisateur accède directement à la création d'une demande
- ✓ Un **code couleur** donne une indication sur l'**état de la demande** en plus du texte associé
- ✓ En cliquant dans la rubrique « **Aide et contact** », l'utilisateur est redirigé vers la FAQ et le formulaire de contact



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Agence nationale des titres sécurisés

 Bonjour CCHIRI LASER...

 dernière connexion le 25/03/2021

Bienvenue sur votre compte

VOS DEMANDES

Numéro de demande	Type de demande	Référence du dossier	Créée le	État	Actions
21379	Demande de cession	ZA-490-EU	02/11/2020	Demande rejetée	Aide et contacts
23096	Demande de cession	ZA-099-EV	09/11/2020	Demande en cours d'analyse par le service instructeur	Compléter → Aide et contacts

BESOIN D'INFORMATIONS

IMMATRICULATION

[Aide et contact](#)

[Obtenir un CSA avec Histovec](#)

[Savoir où en est mon certificat d'immatriculation](#)

DÉMARRER UNE NOUVELLE DEMANDE

Votre demande concerne :

- Le permis de conduire →
- Le Passeport ou la carte d'identité →
- L'immatriculation →

DÉMARRER UNE NOUVELLE DEMANDE

Votre demande concerne :

La carte d'identité et le passeport

Modifier

Vous souhaitez :

- Réaliser une pré-demande passeport / CNI pour un majeur →
- Réaliser une pré-demande passeport / CNI pour un mineur →

3. Le site passeport.ants.gouv.fr pour les mairies

- 3.1 Les différents profils
- 3.2 Les 5 rubriques disponibles
- 3.3 La rubrique « Accueil »
- 3.4 La rubrique « Carte d'identité et passeport (DR) »
- 3.5 La rubrique « Police municipale »
- 3.6 La rubrique « COMEDEC »
- 3.7 La rubrique « Immatriculer des véhicules »
- 3.8 La rubrique « Aide & contact »
- 3.9 Se connecter au site ANTS pour les mairies
- 3.10 Le nouveau tableau de bord

3.1 Les différents profils

- ✓ Mairie
- ✓ Particulier Carte d'identité et Passeport
- ✓ Particulier Immatriculation



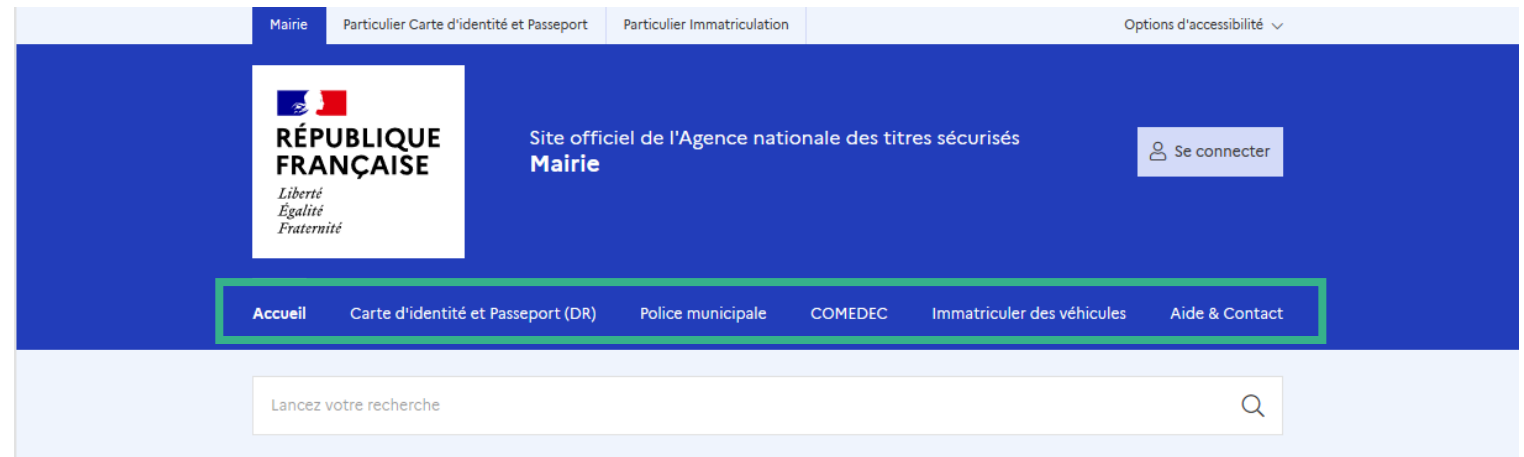
Grâce à ce profil, vous avez accès, Mairies, à des informations qui vous sont propres :

- 1 Carte d'identité et Passeport (DR)*,
- 2 Police municipale,
- 3 COMEDec (COMmunication Electronique des Données de l'Etat Civil),
- 4 Immatriculer des véhicules,
- 5 Aide & contact

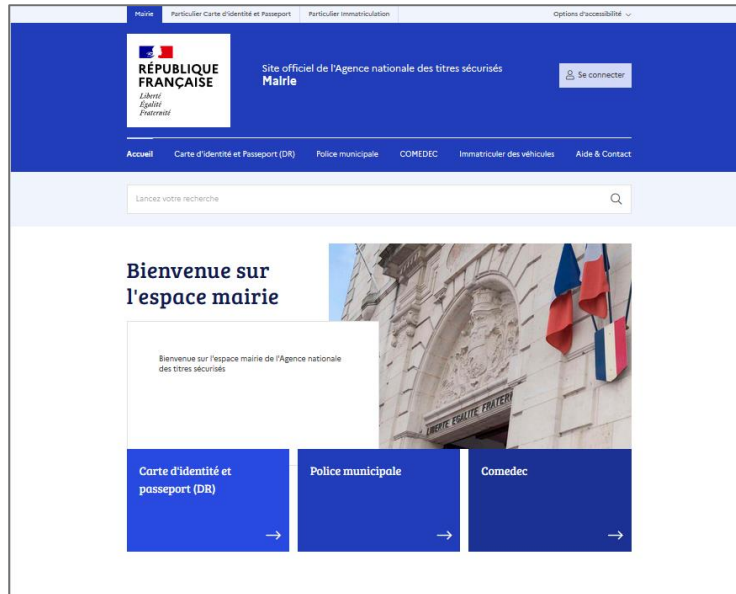
*DR : Dispositif de Recueil

3.2 Les 5 rubriques disponibles

- Accueil
- Carte d'identité et Passeport (DR) - **Dispositif de Recueil*
- Police Municipale
- COMEDEC (COMmunication Electronique des Données de l'Etat Civil)
- Immatriculer des véhicules
- Aide & contact



3.3 La rubrique Accueil



La page d'accueil du site des mairies comprend :

1. un accès rapide aux rubriques « Carte d'identité et passeport (DR) », « Police municipale » et « COMEDEC » (COMmunication Electronique des Données de l'Etat Civil),
2. un lien vers l'article expliquant comment immatriculer un véhicule pour la mairie.



3.4 La rubrique Carte d'identité et passeport (DR)

- Description d'un dispositif de recueil
- Accompagnement pour l'installation d'un dispositif de recueil
- Mon compte « Mairie » donne la possibilité de contacter l'agence via un formulaire de contact

The screenshot shows the website interface for the 'Mairie' (Municipality) section of the Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). The page title is 'Carte d'identité et passeport (DR)'. The main content area is titled 'Description du dispositif de recueil (DR)' and provides information about the 'Dispositif de Recueil (DR)'. It lists the following points:

- L'enregistrement d'une demande de passeport et/ou de carte d'identité en mairie ou en consulat (dans le cas d'une personne résidant à l'étranger). Pour des cas particuliers (notamment passeports temporaires ou de service), l'enregistrement de la demande a lieu à la préfecture ou à la DLPAJ,
- L'instruction et la validation du dossier en préfecture,
- La demande de fabrication et de personnalisation du passeport par le centre de production,
- La remise du titre sur le site où s'est fait l'enregistrement ou dans un autre lieu équipé d'un dispositif de recueil.

Below this, there is a section titled 'Accompagnement installation DR' which states: 'Sachez que vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour l'installation et le fonctionnement de votre DR. Vous pouvez consulter l'article L2335 du code général des collectivités territoriales sur la [dotation relative à l'enregistrement des demandes et à la remise des titres sécurisés](#) ainsi que l'[arrêté du 29 juillet 2020](#) portant notification des attributions individuelles.'

There is also a section titled 'Aide et contact' which states: 'Afin de contacter le support dédié aux mairies, nous vous invitons à vous connecter à votre compte « Mairie » et à vous rendre dans la rubrique « Aide et Contact ».'

At the bottom of the page, there is a green button labeled 'Mon compte "Mairie"'. The page also features a search bar at the top, a navigation menu, and social media icons.

3.5 La rubrique Police municipale

- Description du portail Police municipale
- Précisions sur l'habilitation individuelle
- Accès au portail SIV (Système d'immatriculation des véhicules)
- Accès au portail SNPC (Système nationale des permis de conduire)

Site officiel de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés
Mairie

Accueil/ Carte d'identité et Passeport (DR) | Police municipale | COMEDE/ Immatriculer des véhicules | Aide & Contact

Lancez votre recherche

ANTS-Mairie - Accueil > Police municipale

Police municipale

25/05/20

Le Portail Police Municipale

Porté par l'instruction ministérielle du 3 janvier 2019, le «Portail Police Municipale» est une interface qui permet aux policiers municipaux, aux agents de police judiciaire adjoints (APJA), aux agents de surveillance de Paris ou encore aux gardes champêtres d'accéder directement aux fichiers du système national du permis de conduire (SNPC) et au système d'immatriculation des véhicules (SIV).

L'habilitation individuelle

L'accès à ce portail est réglementé par les dispositions des [articles R. 225-5 et R 330-2](#) du code de la route et nécessite une habilitation individuelle de l'agent par le préfet sur la désignation du maire.

Le formulaire d'habilitation rappelle à l'agent qu'il est « désigné et habilité personnellement par le préfet, sur proposition du maire » ; et ce, « aux seules fins d'identifier les auteurs des infractions (du code de la route) ».

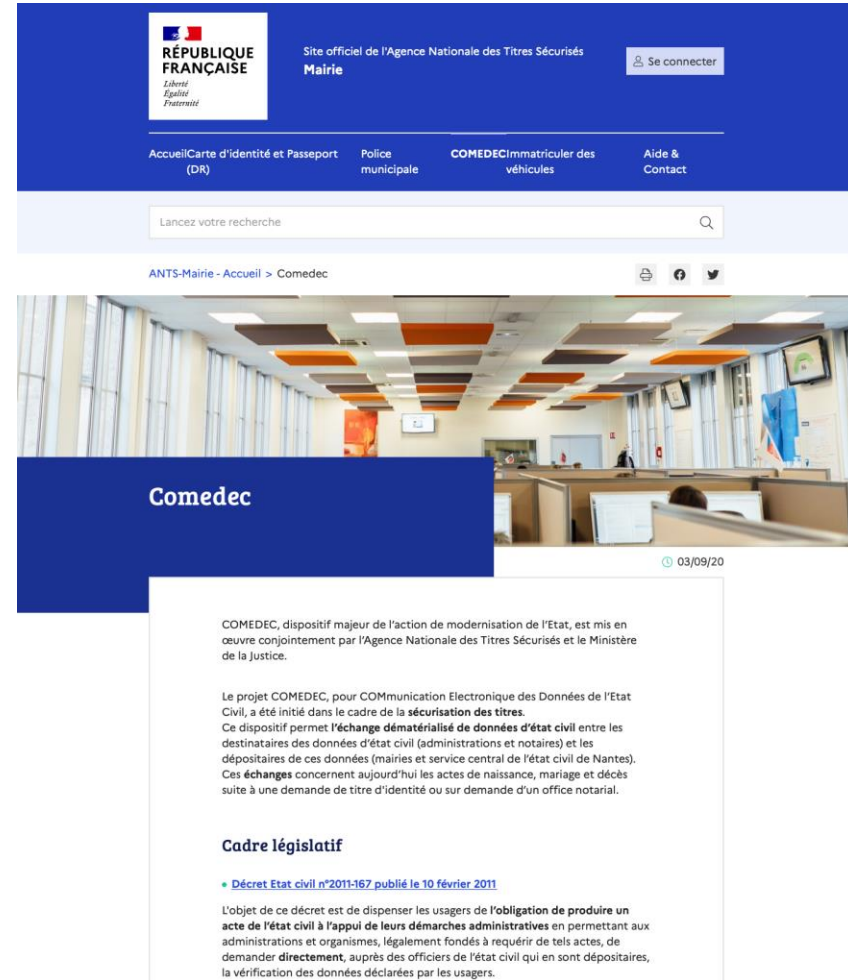
En cas de non-respect de ces dispositions, des sanctions pénales peuvent être appliquées.

[Portail SIV](#)

[Portail SNPC](#)

3.6 La rubrique COMEDEC

- Cette rubrique propose des informations législatives sur COMEDEC (COMmunication Electronique des Données de l'Etat Civil)



The screenshot shows the official website of the Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). The header is blue with the French Republic logo and the text 'Site officiel de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés Mairie'. A search bar is present with the placeholder 'Lancez votre recherche'. Below the header, there are navigation links: 'Accueil Carte d'identité et Passeport (DR)', 'Police municipale', 'COMEDEC Immatriculer des véhicules', and 'Aide & Contact'. The main content area features a large image of a modern office interior with a blue overlay containing the word 'Comedec'. Below the image, the date '03/09/20' is displayed. The text describes COMEDEC as a major tool for modernizing the state, implemented by ANTS and the Ministry of Justice. It explains that the project allows for the exchange of dematerialized civil data between administrations and notaries. A section titled 'Cadre législatif' includes a link to 'Décret Etat civil n°2011-167 publié le 10 février 2011' and details the obligation for users to produce an act of civil status directly to the relevant authorities.

Site officiel de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés
Mairie

Se connecter

Accueil Carte d'identité et Passeport (DR) Police municipale COMEDEC Immatriculer des véhicules Aide & Contact

Lancez votre recherche

ANTS-Mairie - Accueil > Comedec

Comedec

03/09/20

COMEDEC, dispositif majeur de l'action de modernisation de l'Etat, est mis en œuvre conjointement par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés et le Ministère de la Justice.

Le projet COMEDEC, pour COMmunication Electronique des Données de l'Etat Civil, a été initié dans le cadre de la **sécurisation des titres**. Ce dispositif permet l'**échange dématérialisé de données d'état civil** entre les destinataires des données d'état civil (administrations et notaires) et les dépositaires de ces données (mairies et service central de l'état civil de Nantes). Ces **échanges** concernent aujourd'hui les actes de naissance, mariage et décès suite à une demande de titre d'identité ou sur demande d'un office notarial.

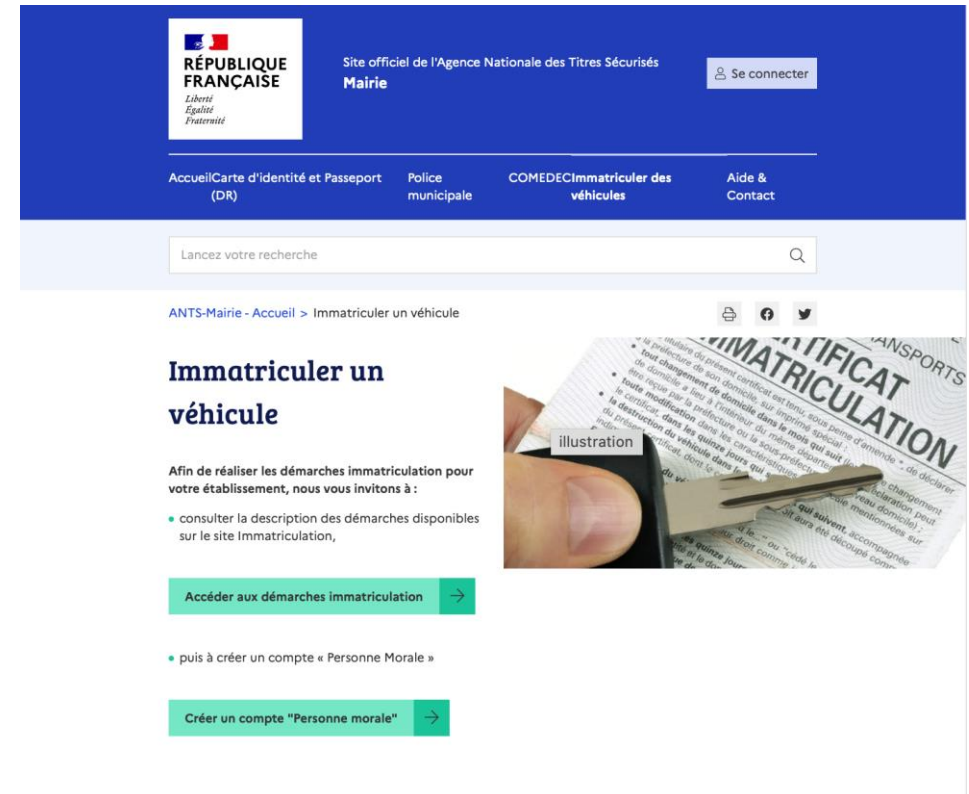
Cadre législatif

- [Décret Etat civil n°2011-167 publié le 10 février 2011](#)

L'objet de ce décret est de dispenser les usagers de l'**obligation de produire un acte de l'état civil à l'appui de leurs démarches administratives** en permettant aux administrations et organismes, légalement fondés à requérir de tels actes, de demander **directement**, auprès des officiers de l'état civil qui en sont dépositaires, la vérification des données déclarées par les usagers.

3.7 La rubrique Immatriculer des véhicules

- Si une mairie souhaite immatriculer un véhicule pour sa commune, il faudra créer un compte en tant que personne morale
- Le site redirige directement la mairie vers <https://www.immatriculation.ants.gouv.fr>



Site officiel de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés
Mairie

Se connecter

Accueil Carte d'identité et Passeport (DR) Police municipale COMEDCI Immatriculer des véhicules Aide & Contact

Lancez votre recherche

ANTS-Mairie - Accueil > Immatriculer un véhicule

Immatriculer un véhicule

Afin de réaliser les démarches immatriculation pour votre établissement, nous vous invitons à :

- consulter la description des démarches disponibles sur le site Immatriculation,

Accéder aux démarches immatriculation →

- puis à créer un compte « Personne Morale »

Créer un compte "Personne morale" →

3.8 La rubrique Aide & contact

- Pour accéder au formulaire de contact, la mairie devra se connecter directement à son espace mairie.

The screenshot displays the official website of the Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) for municipalities. The header is dark blue with the French Republic logo and the text 'Site officiel de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés Mairie'. A 'Se connecter' button is visible in the top right. A navigation menu includes 'Accueil', 'Carte d'identité et Passeport (DR)', 'Police municipale', 'COMEDCI', 'Immatriculer des véhicules', and 'Aide & Contact'. Below the menu is a search bar with the placeholder text 'Lancez votre recherche'. The main content area shows the breadcrumb 'ANTS-Mairie - Accueil > Aide et Contact' and the title 'Aide et Contact'. The text below reads: 'Afin de contacter le support dédié aux Mairies, nous vous invitons à vous connecter à votre compte « Mairie ».' A green button labeled 'Se connecter à votre espace' with a right-pointing arrow is positioned below the text. To the right of the text is a photograph of a modern municipal office interior with desks and computers.

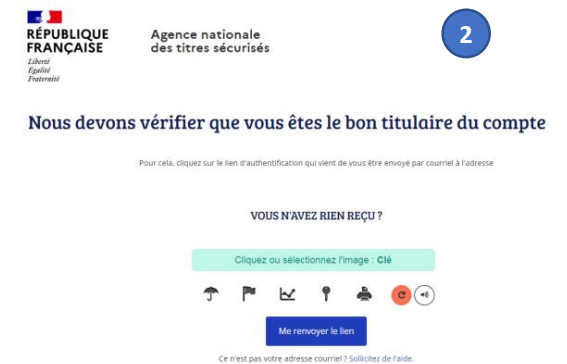
3.9 Se connecter sur le site ANTS pour les mairies

- **La mairie avait déjà un compte sur l'ancien portail**

Elle devra s'authentifier avec l'identifiant et le mot de passe de l'ancien portail. Elle recevra alors un courriel avec un lien d'authentification et sera invitée à définir un nouveau mot de passe.

- **La mairie n'avait pas de compte sur l'ancien portail**

Elle devra faire une demande de création de compte via le formulaire de contact du site.



3.10 Le nouveau tableau de bord

Pour les mairies

Dès la connexion à son compte, la mairie a accès à une FAQ dédiée, aux informations concernant COMEDEC (COMmunication Electronique des Données de l'Etat Civil) et à des documents spécifiques liées à son profil.

Le bouton « **Formulaire de réclamation** » dans la rubrique « Aide et contacts » permet d'écrire au support dédié des mairies

The screenshot shows the user dashboard for municipalities. At the top, there is a header with the French Republic logo and the text 'Agence nationale des titres sécurisés'. A user profile 'Bonjour MairiedeTest...' is visible in the top right corner, with a last connection date of 'dernière connexion le 27/07/2021'. The main heading is 'Bienvenue sur votre compte'. Below this, there are two FAQ sections. The first FAQ is titled 'Le délai d'utilisation du timbre électronique est-il prorogé suite à COVID19 ?' and has '1 document lié' with a 'Consulter' button. The second FAQ is titled 'Quelles sont les précautions à prendre pour accueillir les usagers dans les meilleures conditions sanitaires possibles ?' and also has '1 document lié' with a 'Consulter' button. Below the FAQs is a link 'Voir toutes les FAQ >'. The next section is 'COMEDEC' with the text 'Aucun article principal dans cette thématique' and a link 'Voir tous les COMEDEC >'. The 'DOCUMENTS MAIRIE' section contains two document cards. The first is 'Guides du dispositif de recueil (DR)' with '7 documents liés' and a 'Consulter' button. The second is 'Nouvelles cartes ANTS (migration des cartes TES)' with '10 documents liés' and a 'Consulter' button. Below these is a link 'Voir tous les documents mairie >'. At the bottom, there is a section 'AIDE ET CONTACTS' with a prominent blue button labeled 'Formulaire de réclamation' and an orange arrow button pointing to the right.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

www.ants.gouv.fr